

# Vote par procuration

Le vote par procuration permet à un électeur de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix, auquel il donne mandat.

## Infos pratiques

Le fait de remplir le présent formulaire de procuration n'exonère pas l'utilisateur de se présenter au commissariat, gendarmerie ou tribunal d'instance (autorité délivrant la procuration) pour validation.

## Documents

[Formulaire sur le vote par procuration](#)

[Notice sur le vote par procuration](#)

## Contact

Tel. 01 34 48 35 00